

Vosges

Ces fonds européens qui peuvent aider les projets vosgiens

Entre 2021 et 2027, la Région Grand Est se verra attribuer 1,14 milliard d'euros de la part de l'Europe pour aider l'économie du territoire. Une part de l'enveloppe viendra dans les Vosges via certains dispositifs comme le fonds Leader encore méconnu.

Sur le budget d'1 M d'€ qu'il aura réuni pour mener à bien son projet, les 28 000 € que Patrick Thomas a perçus du programme Leader pourraient ressembler à une goutte d'eau.

Mais cet argent, qui lui a permis de financer la totalité des carrelages de son atelier de transformation de viande et de son magasin construits à la sortie de Rambervillers, Patrick Thomas a pu le « fléchier » sur l'achat de nouveau matériel qui facilite son activité.

« C'est un exemple parfait des aides que l'Europe peut attribuer pour soutenir le développement des territoires ruraux », explique Christophe Lemesle, le président du groupe d'action local (GAL) d'Épinal Cœur des Vosges.

Ce GAL, comme les trois autres qui existent dans les Vosges (Remiremont, Saint-Dié et Neufchâteau), a signé une convention avec la Région Grand Est pour gérer le programme Leader sur son territoire.

Une cinquantaine de projets vosgiens soutenus depuis 2014

Leader, c'est l'acronyme de Liaison entre actions de développement de l'économie rurale. « C'est un programme alimenté par le Feader, le fonds européen qui finance en partie la politique agricole commune », précise Sylvain Michel, le directeur du PETR d'Épinal.

Entre 2014 et 2022, le GAL d'Épinal aura ainsi permis à une cinquantaine de projets vosgiens de recevoir entre 5 000 et 50 000 euros du fonds Leader pour une enveloppe globale de 1,7 M d'€.

« Pour la période 2023-2027, la Région Grand Est, qui dispatche les fonds européens, nous a attribué 1,1 M d'€ dans un premier temps, mais cela peut être augmenté en fonction des dossiers », ajoute Christophe Lemesle. Qui a réorienté, depuis 2020 et sa prise de présidence, les axes de soutien aux projets vosgiens.

« Leader était au départ tourné essentiellement vers le bois et la forêt. Mais on a voulu l'ouvrir à d'autres secteurs de l'économie. » Les activités économiques en zone rurale, le tourisme, la préservation du patrimoine ou les services de proximité peuvent ainsi prétendre à une subvention Leader. « Atten-

tion, Leader est un programme qui vient après les autres. Si le dossier bénéficie d'autres aides locales, départementales ou régionales, celles-ci diminueront donc le montant de la subvention Leader », indique Christophe Lemesle.

Un parcours « long et compliqué »

Qui a toutefois musclé l'équipe du GAL d'Épinal avec deux chargées de mission à temps plein pour étudier les dossiers, les rédiger ou même réorienter les demandes, qu'ils soient des collectivités ou des privés, vers les bons interlocuteurs. « On a voulu aider au maximum les candidats aux subventions car le parcours est long et compliqué. Mais nous avons réussi à réduire les temps d'instruction de 3 ans à 18 mois », apprécie Sylvain Michel.

Ce sont les conseils et la minutie des agents du GAL qui ont permis à l'agriculteur Patrick Thomas de poser un carrelage tout neuf dans son atelier de Rambervillers. Que des dizaines de clients foulent chaque jour sans savoir qu'ils ont été payés par l'Union européenne.

● Ph.N.

Informations sur les fonds Leader auprès des quatre GAL du département ou à la Maison de la Région à Épinal.



Patrick Thomas, agriculteur et patron de la Ferme de la Blonde, un atelier et un magasin de transformation de viande à Rambervillers. Photo Ph.N.

« L'Europe contribue largement au développement rural »

Questions à ▶ Jean-Luc Cousot, président du Groupe d'action locale pour la plaine des Vosges depuis 1997

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) finance les projets de développement en milieu rural. Cette enveloppe est attribuée par région et une partie est destinée au programme Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) qui vise à soutenir le développement local par les acteurs locaux. Sur le terrain, ce sont les groupes d'action locale (GAL) qui gère la démarche Leader. Les Vosges comptent quatre GAL répartis sur son territoire, dans chaque PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural).

Comment fonctionne un groupe d'action locale ?
« Le GAL est composé pour



moitié de partenaires publics et pour l'autre moitié de partenaires privés, généralement des associations. Dans la plaine des Vosges, nous sommes 18 membres avec suppléants. Tout d'abord, il y a un comité technique qui étudie le dossier pour savoir s'il est présentable et ensuite le comité de programmation qui vote ou non la pertinence du projet. À ce moment-là, il y a des échanges, des discussions entre les membres du GAL. Pour être éligibles à une aide europée-

enne, il faut que les porteurs de projet disposent d'un financement en fonds propres d'une part et d'un co-financement public d'autre part ; ça légitime le projet. Les aides européennes ne financent pas la totalité d'un projet, mais c'est un levier. Nous fixons des plafonds afin qu'un plus grand nombre de porteurs de projet puissent en bénéficier. Toutes les dépenses liées à une manifestation ou un projet ne sont pas éligibles à l'aide européenne (comme les frais de bouche ou d'installation). Et deux chargés de mission œuvrent au bon fonctionnement du GAL. »

Concrètement, quels ont été les projets subventionnés par le fonds européen lors de la dernière mandature ?

« Pour la dernière mandature, nous avons reçu une enveloppe globale de 1,8 million d'euros pour 85

projets répartis sur cinq axes : patrimoine et tourisme ; aménagement ; projet alimentaire territorial ; entrepreneuriat (transmission des entreprises et mise en réseau) ; coopération entre les différents acteurs du territoire. Par exemple dans l'axe patrimoine et tourisme, les quatre offices de tourisme de la plaine des Vosges ont reçu 700 000€ de subventions européennes. Ce qui est quand même intéressant car ce sont des manifestations que l'on a accompagnées tout au long de cette mandature. C'est aussi la création d'un site internet commun avec l'objectif de créer une destination plaine des Vosges. C'est l'un des plus gros projets de la mandature avec le projet alimentaire territorial. »

Quelle est l'enveloppe pour la mandature actuelle ?

« Pour 2023-2027, nous avons une enveloppe de 1,1

million d'euros avec à peu de choses près les mêmes axes hormis en plus un pan écologique pour valoriser et préserver les ressources de notre patrimoine naturel parce que cela répond à la réalité de notre territoire. »

Selon vous, qu'est-ce que l'Europe apporte à la ruralité ?

« L'Europe apporte beaucoup à la ruralité par le biais du Feader mais c'est méconnu du grand public. L'Europe est dans la vie quotidienne de chacun sans que les gens ne s'en rendent compte. Elle contribue largement, très largement même au développement rural de nos territoires. On est aidé, il faut le faire savoir. Comme les aides sont affectées à des projets précis du territoire, on sait très bien que l'argent va sur notre territoire. L'Europe va jusqu'au plus près des habitants des communes rurales. »

● **Propos recueillis par C.Du**



Une grande diversité de projets vosgiens soutenus



Dix pour cent du budget total de la Boussole à Saint-Dié, soit 1,08 M€, ont été apportés par les fonds européens. Photo Léa Didier

L'Europe a financé en partie la base Natur'o d'Épinal

Ouverte officiellement en mai 2022, la base Natur'o d'Épinal portée par la Communauté d'agglomération d'Épinal, a reçu le soutien financier de l'Europe via le Feder (Fonds européen de développement régional), à hauteur de 1,2 million d'euros sur un coût total de près de 5,7 millions d'euros. Soit un peu plus de 20 % de la facture totale.

Neuf mois de travaux étalés entre le mois d'août 2021 et le mois d'avril 2022 ont été nécessaires pour la construction de ce bassin en U de 200 m de long alimenté par des turbines et équipé d'un tapis roulant.

Ce stade d'eaux vives sur le site du port d'Épinal, destiné en premier lieu au club local de canoë-Kayak GESN, a plusieurs vocations. Sportive d'abord, mais aussi touristique puisque cet équipement est ouvert au



La base Natur'O d'Épinal a reçu le soutien financier de l'Europe de 1,2 million d'euros sur un coût total de près de 5,7 millions d'euros. Photo d'archives Jérôme Humbrecht

grand public pour un usage ludique sur la vague artificielle (rafting ou bouées gonflables). C'est également une base d'entraînement en milieu aquatique unique en France qui permet aux

pompiers du département et hors département de s'exercer aux risques d'inondations grandeur nature.

Le bassin est ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre.

Pour la programmation 2021/2027, l'Europe va investir 1,15 milliard d'euros pour le développement de la Région Grand Est à travers l'intervention de plusieurs fonds : le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE +), le Fonds pour une transition juste (FTJ) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

Depuis 2014, 267 millions d'euros ont été déployés dans le département des Vosges : 196 millions via le Feader soit plus de 21 000 projets et 71 millions d'euros via le Feder pour soutenir 450 projets. Dans un département rural tel que le nôtre, les porteurs de projets se sont naturellement plus tournés vers le Feader.

« L'avantage de ces fonds européens, c'est qu'ils permettent d'intervenir sur tous types de territoire et permettent de soutenir des porteurs de projets très différents, à la fois des collectivités territoriales avec des gros projets structurants (plus coûteux) ou des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer », indique Alexandre Cassaro, élu régional en charge des fonds européens.

D'autant plus que le niveau d'intervention peut créer un véritable levier pour l'abou-

tissement des projets du quotidien.

À titre d'exemple, la Boussole, la médiathèque intercommunale de 4 600 m² de Saint-Dié, a vu le jour sur une friche administrative et 10 % du budget total, soit 1,08 M€, ont été apportés par les fonds européens. L'usine d'incinération des ordures ménagères de Rambervillers est raccordée, depuis 2022, à la nouvelle usine de valorisation énergétique (UVE) et l'Europe a contribué à ce projet à hauteur de 1,3 M€.

La scierie Mandray à Taintrux a bénéficié, en 2019, d'une subvention européenne de près de 224 000 € qui lui a permis de moderniser son système d'aspiration des sciures et des copeaux. L'Entstib à Épinal accueille le projet TALISMAN (il s'agit de convertir des bioressources) dont le budget total de 3,3 M€ est financé à 60 % par des fonds européens.

Actuellement, 23 % de la programmation est déjà engagée. Il reste donc encore des fonds pour des projets à soutenir dans une large variété de domaines tel que l'innovation et le développement économique, la transition écologique, la santé, la jeunesse ou encore la formation et l'économie sociale et solidaire...

● Céline Duchemin

Les différents fonds européens

- Le Feder améliore la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME, le numérique, le développement territorial et la transition vers une économie bas carbone.

- Le FSE + investit dans le capital humain en matière sociale, l'emploi, l'éducation et l'amélioration des compétences.

- Le FTJ atténue les effets de

la transition vers la neutralité climatique et investit dans la diversification économique, l'innovation et les énergies totalement renouvelables.

- Le Feader soutient l'installation des jeunes agriculteurs, les investissements agricoles, agroalimentaires et forestiers, préserve l'environnement et renforce l'attractivité des territoires ruraux.